

# GREENPEACE

---

Greenpeace France  
Martin Bézieux  
Chargé de campagne Shipbreaking à Greenpeace International  
22 rue des Rasselins  
75020 Paris

Ambassade de l'Inde en France  
Son Excellence Monsieur T.C.A Rangachi  
15, rue Alfred DEHODENCQ  
75016 Paris

Paris, le 23 décembre 2005

Votre Excellence,

Vous n'êtes pas sans savoir que notre organisation considère comme particulièrement importante la question du Shipbreaking. Depuis des années, en partenariat avec de nombreuses autres organisations de la société civile, nous menons différentes actions pour que, enfin, des pays tels que la France cessent de considérer votre pays comme un réceptacle à déchets.

Lors des 20 prochaines années, se sont 50 000 navires des marines marchandes et militaires qui devront être démantelés. Vous connaissez, Excellence, les conditions sanitaires, humaines et environnementales particulièrement déplorable dans lesquelles ces opérations se déroulent actuellement.

La France s'apprête aujourd'hui à envoyer son ex-fleuron de la marine, le Clémenceau, dans les chantiers d'Alang. Malgré les allégations de son porte-parole, le Ministère de la Marine n'a pas, à ce jour, tenu ses engagements en terme de désamiantage du navire et de formation des personnels indiens. Et ce, alors que la France ne respecte déjà pas ses engagements pris dans le cadre de la signature de traités internationaux comme la Convention de Bâle régissant la question du shipbreaking,

Vous savez Excellence ce que représente aujourd'hui comme symbole en France et à l'étranger le Clémenceau. Notre action dans la rade de Toulon les 12 et 13 décembre dernier a permis de mettre en lumière les nombreux points d'ombre d'ordre économiques, sanitaires et environnementaux que comporte ce dossier.

Les récentes déclarations d'un porte-parole du Ministère de la Défense français semblent indiquer que malgré l'illégalité dans laquelle il se trouve le bateau pourrait « *dans les prochains jours* » quitter Toulon pour Alang. Cette décision est inadmissible et nous nous opposons formellement à ce passage en force des autorités françaises.

Excellence, le cas du Clémenceau fera jurisprudence dans l'histoire du shipbreaking. Ne laissez pas quelques hauts responsables français hypothéquer l'avenir de milliers de familles indiennes. Il est impératif de développer dès aujourd'hui des filières propres de démantèlement des navires. Si le Clémenceau doit être un symbole, il doit être celui-là. Et dès maintenant. Pour les générations actuelles et futures.

Je vous prie de bien vouloir accepter mes plus sincères salutations et me tiens dès maintenant à votre entière disposition pour évoquer de vive voix ce dossier,

Martin Bézieux